



Sèvres, le 13 novembre 2015

INFORMATION PERMANENTE

Publication en application des articles L.225-90-1 et R.225-60-1 du Code de commerce et des dispositions du Code AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

CFAO rend publiques les décisions prises par son Conseil de surveillance en ce qui concerne les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, membres du Directoire de la Société.

Plan d'intéressement long terme 2015-2019

Lors de ses séances des 30 juillet 2015 et du 6 novembre 2015, le Conseil de surveillance après avis du Comité des nominations et des rémunérations, a décidé d'approuver :

- ✓ la proposition du Directoire définissant les conditions du Plan d'intéressement long terme sur la période 2015-2019 dont certains membres du Directoire (M. Richard Bielle, M. Olivier Marzloff et M. Alain Pécheur) sont également bénéficiaires ;
- ✓ le projet d'attribution aux mandataires sociaux au titre de ce plan.

Le Directoire du 2 novembre 2015 a fixé définitivement la liste des bénéficiaires. Les principaux bénéficiaires sont les membres du Comité de direction générale incluant les membres du Directoire ainsi que les principaux cadres dirigeants du Groupe et de ses filiales. Au total, 186 employés ont bénéficié de ce plan.

L'utilisation de ce système d'intéressement implique la mise en place d'un mécanisme de rémunération différée qui déclenche le versement des sommes dues aux bénéficiaires uniquement si les critères de présence et de performance sont respectés. Ce système repose sur l'augmentation du Résultat Net part du Groupe. Le seuil de déclenchement du versement est fixé à 80 % d'atteinte du critère. En cas de dépassement de l'objectif, le plafond est fixé à 150 %.

Le Conseil de surveillance a décidé que le montant attribuable à MM. Olivier Marzloff et Alain Pécheur représenterait 30 % de la somme de la rémunération fixe 2015 et de la rémunération variable cible 2015. Pour M. Richard Bielle, le montant représenterait 40 % de cette somme.

Pour des raisons de confidentialité, le niveau de réalisation requis pour la satisfaction de chacune des conditions de performance indiquées ci-dessus ne peut être rendu public.

A propos de CFAO

CFAO est un leader de la distribution spécialisée, partenaire privilégié des grandes marques internationales, s'adressant à des marchés à fort potentiel sur les pôles équipements et services, santé et biens de consommation, en Afrique et dans les Collectivités et Territoires d'Outre-Mer.

Le Groupe est présent dans 39 pays, dont 34 pays d'Afrique, ainsi que dans 7 Collectivités et Territoires d'Outre-Mer. Il emploie 12 000 personnes à fin 2014.

En 2014, CFAO a réalisé un chiffre d'affaires total consolidé de 3 560,4 millions d'euros et enregistré un résultat opérationnel courant de 270,7 millions d'euros.

CFAO est détenu à 97,5 % par TTC (Japon).

CFAO est coté sur NYSE Euronext Paris.

Retrouvez CFAO sur Bloomberg : CFAO:FP et sur Reuters : CFAO.PA

Pour en savoir plus : www.cfaogroup.com

Contacts CFAO

CFAO agence de presse 35°Nord Romain Grandjean rg@35nord.com +33 6 73 47 53 99	CFAO Direction de la communication Françoise Le Guennou-Remarck Directrice des Relations Institutionnelles et de la Communication Groupe fleguennouremarck@cfao.com + 33 1 46 23 58 70	CFAO Relations investisseurs et analystes Olivier Marzloff Secrétaire général omarzloff@cfao.com + 33 1 46 23 58 25
---	---	--